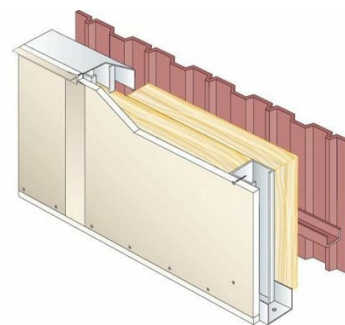


CONTRE - CLOISON PRÉGYMÉTAL SUR MONTANTS - 1 BA18 S - EI30 - M90-50 - LAINE DE VERRE

Contre-cloison constituée par assemblage d'une plaque PRÉGY BA18 S ou BA25 S vissée sur la même face d'une ossature verticale PRÉGYMÉTAL (montants). Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



BÉNÉFICE SYSTÈME

Désolidarisation partielle ou totale par rapport à la paroi à doubler. Amélioration de l'isolation thermique et acoustique des parois doublées. Limitation des transmissions acoustiques latérales. Habillage et redressement de murs existants. Doublage résistant aux chocs. Plaque haute dureté de type (I) selon la norme EN 520.

Le choix de la plaque se fera selon le besoin spécifique de la pièce (Absorption de COV, humidité de la pièce, résistance aux chocs, couche d'impression pré-imprimée ...).

APPLICATION

Logements. Hôtellerie. Salles de spectacle, écoles de musique, studios d'enregistrement...

Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée.

Locaux humides privatifs EB et EB+p avec PRÉGYDRO.

Locaux humides collectifs EB+c avec parement PRÉGYDRO et sous couche PRÉGYTANCHE.

PROPRIÉTÉS

| Composition du système | Ossature | Hauteur maximale | Type d'isolant | Références |
|------------------------|----------|------------------|------------------------|---------------|
| 1 Prégyplac BA18 S | M90-50 | 4 m | Laine de verre - 45 mm | DTA 9/16-1038 |

| Résistance au feu | Référence PV feu |
|-------------------|---|
| EI 30 min | Performance feu que pour montants accolés - Efectis 12-A-443 + Ext 12-1 |

CONFIGURATIONS DU SYSTÈME

| Ossature | Entraxe ossature | Hauteur maximale |
|----------|------------------|------------------|
| accolés | 45 cm | 4 m |
| accolés | 90 cm | 3,65 m |